

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Région Centre-Ouest



ORLÉANS - BLOIS - TOURS - POITIERS - BOURGES
DEUX-SÈVRES - LA ROCHELLE - EYMOUTIERS - PEYRELEVADE

www.lacimade.org

INSTANCES DE LA RÉGION CENTRE-OUEST 2025 - 2028

BUREAU RÉGIONAL :

Marc BOURGEOIS, co-président
Alain DONIZEAU, co-trésorier
Pascale GRESY, co-secrétaire
Charlotte GUSTAVE-HUTEAU, co-secrétaire
Line NADERI

Martine TRINEL, co-présidente
Jacques SAPPEI, co-trésorier
Catherine RAYNAL, co-secrétaire
Elodie MARTIN
Claude FONTAINE

CONSEIL RÉGIONAL :

Anne-Sophie ASTRUP (GL Poitiers)
Marc BOURGEOIS (GL Peyrelevade)
Alain DONIZEAU (GL Deux-Sèvres)
Anne Marie GONZALES (GL Blois)
Charlotte GUSTAVE-HUTEAU (GL La Rochelle)
Elodie MARTIN (GL Deux-Sèvres)
Christian PUYGRENIER (GL Peyrelevade)
Jacques SAPPEI (GL Orléans)
Martine TRINEL (GL Poitiers)

Gérard BENCHETRIT (GL Blois)
Claire CAILLEAU (GL Orléans)
Claude FONTAINE (GL Eymoutiers)
Pascale GRESY (GL Tours)
Solange LAUZANNE (GL Orléans)
Line NADERI (GL Poitiers)
Catherine RAYNAL (GL La Rochelle)
Patrick SOULIGNAC (GL Deux-Sèvres)
Dominique WEBER (GL Eymoutiers)

REPRÉSENTANT·E·S À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE :

Anne-Sophie ASTRUP
Solange LAUZANNE
Christian PUYGRENIER

Pierric BERGERON
Stéphane MARTIN

Pascale GRESY
Catherine RAYNAL

ÉLUE AU CONSEIL NATIONAL : Anne Sophie ASTRUP - Solange LAUZANNE

DÉLÉGUÉ NATIONAL EN RÉGION CENTRE-OUEST (salaré) : Guillaume MARSALLON

SOMMAIRE DU RAPPORT

Vie associative : p.3

Accès aux droits : p.7

Intervention en prison p.13

Sensibilisation : p.14

Apprentissage du Français : p.18

Soutien au mouvement, ressources, formations : p.20

Financement : p.22

Perspectives : p.24

VIE ASSOCIATIVE

La Cimade en région Centre-Ouest

La Cimade est une seule et même association composée en 2025 de plus de 3 656 adhérent·e·s dont 2 590 bénévoles dans 98 groupes locaux et 134 salarié·e·s. L'association est organisée en 13 régions.

En région Centre-Ouest, 204 personnes étaient adhérentes en 2025, 133 étaient équipières bénévoles. Un salarié est en charge de soutenir les groupes locaux dans la région Centre-Ouest.

Un Conseil régional, est l'instance élue de la région.

La région Centre-Ouest réunit les groupes locaux de :

La Rochelle (17)	Tours (37)	Poitiers (86)
Orléans (45)	Eymoutiers (87)	Deux-Sèvres (79)
Peyrelevade (19)	Blois (41)	Bourges (18)

Assemblée régionale 2025

L'assemblée régionale a été réunie le 24 mai 2025. Elle a réuni 30 bénévoles des groupes locaux de la région.

Cette assemblée régionale a eu pour objet principal l'élection d'un nouveau conseil régional. Ainsi pour le mandat 2025-2028, 18 bénévoles ont été élu·e·s au conseil régional ainsi que 7 délégué·e·s à l'Assemblée Générale de La Cimade (le nombre de délégué·e·s issu·e·s de la région ont été porté de 5 à 7 suite à la réforme des statuts.)

A l'occasion de l'assemblée Fanélie Carrey Conte, secrétaire générale de La Cimade nous rejoint afin de participer aux échanges et alimenter l'assemblée sur les actualités et enjeux de La Cimade au niveau national.

L'assemblée régionale a également eu pour fonction de faire un point sur les actions menées lors de l'année 2024, d'en tirer des idées et enseignements mais aussi de partager les actualités des nombreuses batailles qui ont eu lieu en 2024 et qui pour beaucoup d'entre elles étaient encore en cours en juin 2025.

Enfin, la seconde partie de la journée a été consacrée à la création de scénettes ayant pour objet de parler de La Cimade à différents types de public : élu·e·s, grand public, lycéens, presse...

Conseil régional Centre-Ouest

Le conseil régional est une instance statutaire de La Cimade. Il est en charge d'animer la région, d'être une instance de réflexion sur les enjeux de La Cimade et d'être un interlocuteur du niveau national de La Cimade, et notamment de son Conseil national.

Le Conseil régional a été renouvelé lors de l'assemblée régionale du 24 mai qui s'est déroulé à Poitiers. Suite à une modification statutaire de La Cimade ce conseil est dorénavant élu pour 3 ans. Un enjeu de ce conseil régional est que l'ensemble des groupes locaux de la région Centre-Ouest soit représenté dans cette instance statutaire.

Pour le mandat 2025-2028 le conseil est composé de 18 élu.e.s issus de 8 des 9 groupe locaux de La Cimade dans notre région. Par ailleurs deux bénévoles du groupe local qui n'a pas de représentant élu au conseil régional (Bourges) sont invités de manière permanente au conseil.

Lors de la réunion du premier conseil régional le 30 aout, les élu.e.s du conseil ont élu un bureau régional. A l'image des deux derniers bureaux régionaux, cette élection a été organisée sous forme « d'élection sans candidat ». Cette modalité d'élection permettant de faire naître des vocations parmi les membres du conseil a abouti à un bureau régional composé de 10 bénévoles.

Vie associative dans les groupes locaux

A l'image de La Cimade en général, les groupes locaux de La Cimade ont une vie associative dense qui permet d'organiser les actions portées localement de manière collective et plus largement constituer des groupes de bénévoles soudés inclus dans une association disposant d'une dimension locale comme nationale.

Afin de faire vivre cette dimension collective les groupes locaux organisent mensuellement des réunions réunissant l'ensemble des bénévoles investis dans les différentes activités portées. Cette vie associative des groupes locaux est un élément essentiel afin d'assurer une cohérence de La Cimade, d'inclure des nouveaux bénévoles dans un collectif. Cette vitalité locale nécessite une organisation locale qui puisse permettre la tenue de ces moments clef de notre association.

Journée régionale « nouveaux, nouvelles, mais pas que »

Le 15 mars 2025 à Melle a eu lieu la journée régionale destinée aux nouvelles et nouveau bénévoles. Moment régional créé en 2015, cette journée est devenue un moment phare de l'association dans la région Centre-Ouest.

Réfléchi et organisée par le conseil régional,



cette journée a pour objectif de proposer aux bénévoles un espace qui participe à l'entrée dans une association locale, régionale et nationale, riche de son histoire, de sa réflexion et de sa capacité d'innover. Comme chaque année ce moment régional a réuni des bénévoles de l'ensemble des groupes locaux de La Cimade avec 39 bénévoles de la région.

Chaque année une thématique guide les échanges, en 2025 se fut un travail collectif sur l'histoire de La Cimade en écho à l'histoire personnelle de chacun·e et de ses motivations pour être à La Cimade.

L'animation de la journée fut très riche avec la constitution d'une frise de l'histoire de La Cimade où les bénévoles présents étaient invités à placer leur engagement dans cette frise ainsi que les moments personnels et collectifs qui ont déclenché leur engagement. Afin d'alimenter la réflexion collective était invité Marie Hénocq, responsable national de la direction des territoires au siège de la Cimade.

Des espaces nationaux et inter-régionaux

Notre association dispose de temps de travail collectif aux niveaux régional et national où s'investissent les bénévoles et le salarié de la région.

Journées des bureaux régionaux

Comme chaque année 3 sessions de deux journées de réunions ont été organisées au niveau national à destination des élu·e·s des bureaux régionaux de l'ensemble des régions qui composent La Cimade.

1 session est consacré d'échanges entre les élus régionaux et les élus du conseil national de La Cimade afin de mettre au travail des enjeux de notre association que ce soit liés au contexte externe ou sur des questions de vie associative.

2 sessions sont organisées réunissant les élu·e·s des bureaux régionaux et les salarié·e·s délégué·e·s nationaux en région.

Ces cadres d'échanges sont riches sur le fond, permettent une mutualisation des pratiques, des modalités d'organisations régionales, des positions politiques dans un contexte où les questions de migrations sont au cœur de l'actualité locale, nationale et internationale.

Assemblée Générale

Deux assemblées générales nationales se sont tenues en 2025. La première le 1^{er} février 2025 a été consacrée au vote du budget 2025 de l'association. La seconde le 28 juin 2025 a été une assemblée générale électorale lors de laquelle le nouveau conseil national de La Cimade a été élu.

7 bénévoles de la région Centre-Ouest sont élu·e·s au sein de l'assemblée générale de La Cimade. Le nouveau conseil national composé de 21 membres a été élu, 2 bénévoles de la région Centre-Ouest ont été élues au sein de ce conseil national.

Session nationale 2025

Notre association organise chaque année un moment national réunissant bénévoles et salariés de La Cimade pendant un week-end.

Cet espace associatif est un moment clef de l'année qui permet à l'ensemble du mouvement de se rencontrer, d'échanger sur nos sujets communs et sur une thématique choisie par un comité d'organisation.

En 2025 la session a été organisée au Verdon sur Mer en Gironde les 4, 5 et 6 octobre. Elle a réuni près de 300 personnes dont 28 bénévoles issus de la région Centre-Ouest. La thématique choisie en 2025 a été « les rapports de dominations », elle a permis d'échanger sur les grands enjeux de domination qui parcourent la situation des personnes migrantes qu'ils soient liés à leur situation de précarité administrative mais aussi dans les aspects de domination qui peuvent naître de l'aide et l'accompagnement de ces personnes.



ACCÈS AUX DROITS

Actions d'information aux droits

Les permanences des groupes locaux

8 groupes locaux organisent des activités d'information aux droits et de suivi des personnes. Près de 85 bénévoles de la région y prennent part :

Orléans	Blois	Tours	Poitiers
Eymoutiers	Peyrelevade	La Rochelle	Bourges

En 2025, les groupes locaux de la région ont conseillé plus 2000 personnes lors de permanences, d'échanges téléphoniques et mails.

Les activités de permanence s'organisent en fonction des groupes locaux et des bénévoles du groupe local.

Certains groupes organisent un accueil ouvert hebdomadaire ou mensuel où les personnes étrangères peuvent se rendre pour solliciter des conseils. Pour d'autres groupes, les permanences s'organisent sous forme de rendez-vous.

L'activité d'information aux droits, quelle que soit ses modalités, nécessite une forte organisation collective des groupes locaux : veille mail et/ou téléphone, calendrier de présence aux permanences et plus largement communication interne dense entre les bénévoles du groupe local.

Les activités d'information aux droits : un questionnement permanent

La question des permanences et de leurs modalités est un sujet qui traverse l'ensemble des groupes locaux de La Cimade. Au grès de la complexification et de la dureté de la législation, les modalités d'accueil sont bousculées par le nombre croissant de sollicitations reçues par les groupes locaux, les pistes de moins en moins nombreuses pour permettre des ouvertures de droits à un titre de séjour et la détresse croissante des personnes reçues. Ce sujet politique et organisationnel est au cœur des réflexions de notre mouvement depuis plusieurs années.

Des groupes locaux de la région réfléchissent à ces questions et essaient de s'adapter à cette réalité.

Au-delà de la dimension organisationnelle, la question de l'action d'information aux droits dans un contexte où cet outil est de moins en moins efficient est au cœur des réflexions de La Cimade.

Face à ces questions, des groupes locaux de La Cimade organisent des modalités qui



permettent de répondre au double enjeu issu de la difficulté d'accès qui se renforcent comme des sollicitations qui se multiplient.

Fin 2024 le groupe de Poitiers a lancé un accueil collectif mensuel : les « Réunion Publique d'Information » (RÉPI). Cet espace s'organise afin de permettre une première rencontre collective entre les bénévoles du groupe local et les personnes qui nous sollicitent. Cette permanence collective permet de donner des informations aux personnes sur les possibilités d'accès à un titre de séjour mais également d'engager des discussions collectives sur le contexte général, les obstacles qui se multiplient pour accéder à une régularisation, mais aussi les leviers qui existent lorsque les personnes n'ont pas de titre de séjour.

Au départ expérimental, cette modalité d'organisation s'est pérennisée à Poitiers. Si elle ne remplace pas les rendez-vous individuels qui se poursuivent, cet espace collectif permet de donner les informations nécessaires à de nombreuses personnes qui ensuite n'ont pas nécessairement besoin d'un rendez-vous individuel.

Cette initiative inspire d'autres groupes locaux de la région qui sont venus observer l'expérience poitevine et voir dans quelle mesure elle pourrait inspirer leurs groupes locaux pour faire évoluer leurs accueils d'information aux droits.

Être une ressource auprès des acteurs du territoire

Les groupes locaux de la région sont très régulièrement sollicités par des travailleurs sociaux qui accompagnent des personnes étrangères dans le cadre de leurs missions. Ces sollicitations nous parviennent le plus souvent par mail et nous nous efforçons de répondre aux besoins d'informations juridiques le plus précisément possible. En complément, l'objectif de faire monter en compétences les intervenants sociaux du territoire que nous avons fortement développé depuis plusieurs années une offre de formation à destination des travailleurs sociaux (cf, p.20)

Des bénévoles d'autres structures nous sollicitent afin d'avoir un éclairage sur la situation des personnes étrangères qu'elles sont amenées à rencontrer. Ce rôle ressource auprès des associations locales est très identifié amenant régulièrement les bénévoles et salariées de ces structures à nous solliciter.

Au-delà des situations individuelles, les groupes locaux de La Cimade sont identifiés comme des ressources disposant de grandes compétences dans les domaines de l'accès aux droits et d'une lecture politique et militante de ces enjeux. Cette reconnaissance locale et nationale nous amène fréquemment à être sollicité par des acteurs locaux afin d'apporter un éclairage sur les dimensions juridiques et politiques de la situation des personnes migrantes. C'est notamment le cas au sein des différents collectifs inter associatifs locaux auxquels les groupes locaux sont impliqués.

Poitiers : mobilisation pour la régularisation des livreurs à vélo

Depuis fin 2023 le groupe local de Poitiers a mis en place une permanence collective à destination des livreurs à vélo Uber ou Deliveroo. Cet espace a été créé en partenariat avec la CFDT locale.



Des permanences spécifiques réunissant les livreurs ont été mises en place. Leur régularité mensuelle puis hebdomadaire permis de créer un espace de confiance avec les livreurs.

Au fil des discussions avec les livreurs n'ayant pas de droit au séjour est née l'idée que des demandes de titre de séjour

pouvaient être tentées. Ces demandes qui juridiquement sont périlleuses ne pouvaient être imaginées que dans une dynamique collective et visible.

Ce sont ces échanges de plus d'un an qui peu à peu ont fait naître la mobilisation du 22 mars 2025 de dépôt collectif et médiatisé de demande de titre de séjour.

Ainsi le 22 mars une forte mobilisation rassemblant plus de 500 personnes a eu lieu pour soutenir le dépôt de ces demandes. Tant dans la conception de la mobilisation que dans sa concrétisation, les livreurs ont été en première ligne avec le soutien d'un mouvement inter associatif et intersyndical très large.

La visibilité de cette mobilisation a été maximale avec de très nombreux articles de presse locale et nationale reprenant la dynamique poitevine et donnant un coup de projecteur fort sur la situation des livreurs des plateformes.

Dans la suite de cette action, d'autres mobilisations ont été organisées avec les livreurs comme celle du 24 juin 2025 à Poitiers avec l'animation du jeu « parcours de migrants » par les livreurs et les militants de La Cimade à l'îlot Tison.

Saisie des 20 demandes de titre de séjour, la préfecture de Poitiers a malheureusement répondu par la notification de 19 obligations de quitter le territoire... Faisant le lien avec une avocate poitevine, des recours contre ces OQTF ont été déposés au tribunal administratif de Poitiers. Au premier semestre 2026 les audiences sont toujours en attente...

Loin d'être démobilisés depuis ce dépôt collectif et ces refus, les espaces d'échanges avec les livreurs sont toujours en place et permettent des discussions nourries à la fois sur la situation administrative des livreurs mais aussi des actualités collectives et individuelles des uns et des autres. **Cette action mobilisatrice et porteuse de sens collectif est donc toujours en cours 2026.**

Mobilisations en Creuse autour de jeunes isolés

En 2025 plusieurs mobilisations ont été organisées en Creuse, notamment autour de situations de jeunes étrangers confrontés à des notifications nombreuses d'obligation de quitter le territoire par la préfecture de Guéret.

L'une des mobilisations a été fortement relayée par la presse nationale. Un jeune ouvrier agricole employé par plusieurs agriculteurs et très impliqué dans la vie de sa commune a fait l'objet d'un refus de droit au séjour suivi d'un avis d'expulsion. Face à cette aberration en totale contradiction avec les annonces faites de régularisation pour les personnes occupant des métiers dit « en tension », un soutien très large des creusois s'est créé.



Les manifestations organisées, le relai médiatique fort qu'a eu cette situation et le recours contre la décision a permis au jeune homme de finir par obtenir un titre de séjour. Cette situation caricaturale a contribué à mettre la lumière sur la fabrique de sans papier et d'entretien dans la précarité.

Au-delà des situations individuelles, a émergé la volonté de créer un collectif d'acteurs sur la situation des jeunes isolés en Creuse. La volonté de créer ce collectif a été fortement impulsée par le groupe local de Peyrelevade fortement impliqué depuis plusieurs années auprès de ces jeunes. La structuration et le développement de ce collectif se poursuivra en 2026 face aux pratiques toujours plus dures de la Préfecture de la Creuse.

Un soutien collectif dans le cadre des actions d'informations aux droits

Quels que soient les modes d'organisation des groupes locaux, les activités d'informations aux droits nécessitent des compétences juridiques solides afin d'être un acteur pertinent auprès des personnes et de leurs accompagnants.

L'organisation des groupes locaux permet une mise en commun des problématiques rencontrées. Les permanences sont menées en binôme d'accueil, ce qui permet aux bénévoles de se concerter sur les situations rencontrées, mutualiser les connaissances et les compétences présentes dans le groupe local.

Pour nourrir les groupes dans cette action complexe, La Cimade s'est dotée de services nationaux qui développent une expertise reconnue sur les thématiques juridiques. Les pôles nationaux fournissent des informations très détaillées et un suivi des évolutions légales depuis plus de 20 ans. Cette expertise donne lieu à des documents internes mis à disposition des bénévoles de La Cimade.

Enfin, les salariés de La Cimade dans les régions sont des ressources que peuvent solliciter les bénévoles de la région lorsque des questions juridiques se posent dans le cadre de l'accompagnement des personnes.

Mise en application de la loi du 26 janvier 2024

Une énième réforme du droit des étrangers a été promulguée le 26 janvier 2024. Cette loi contient des évolutions d'ampleur et très négatives pour les personnes étrangères tant sur le fond que sur la forme.

C'est en 2025 que les dispositions de la loi 2024 très dures et parfois peu claires ont peu à peu été mises en application.

Dans ce contexte, les groupes locaux de La Cimade ont été en première ligne afin de répondre aux nombreux questionnements des personnes étrangères comme de leurs accompagnants.

Certaines dispositions de la réforme 2024 sont extrêmement préoccupantes et dangereuses tant elles peuvent totalement fermer la porte – déjà très étroite – à de possibles régularisations. Par ailleurs les préfetures peuvent avoir des pratiques très disparates d'une réforme dont certaines dispositions peuvent être largement interprétées.

Les observations de la mise en application des dispositions de la loi 2024 et la veille des pratiques préfectorales liées ont alimenté les analyses nationales de La Cimade sur la mise en œuvre de la loi et d'adapter les réactions juridiques possibles aux situations individuelles rencontrées par les groupes locaux. Ce travail se poursuivra en 2026 avec les derniers décrets d'application de la loi 2024 publiés en janvier 2026.

Mobilisation contre le local de rétention à Rouillé

En 2024 est annoncé le projet de création d'un local de rétention à Rouillé, entre la Vienne et les Deux-Sèvres.

Cette annonce déclenche une volonté de mobilisation collective afin d'alerter et de dénoncer ce projet.

Le 18 janvier une première réunion d'information a été organisée à Rouillé. Cette réunion publique a été très fréquentée avec près de 100 personnes. A l'issue de ce premier moment les discussions se sont poursuivies et ont débouché sur la création d'un collectif réunissant associations et personnes individuelles désireuses de poursuivre la dynamique engagée contre ce LRA.



Portées par le collectif, 4 mobilisations publiques ont été mises en œuvre en 2025 :

Le 15 février un rassemblement à Rouillé : il a réuni plus de 200 personnes sur la place centrale de Rouillé et s'est suivi d'un ciné débat à partir du film « je ne sais pas où vous serez demain » d'Emmanuelle Roy.



Le 15 mars à Melle une nouvelle projection du film d'Emmanuelle Roy. A cette occasion, 2 bénévoles de La Cimade de Bordeaux intervenants au sein du centre de rétention de Bordeaux sont venues témoigner de la réalité de ces lieux d'enfermement administratif.

Le 5 avril une manifestation à vélo entre Rouillé et le lieu où serait implanté le local de rétention. Près d'une centaine de personnes à vélos ont déambulé sur le parcours.

Le 24 juin à Poitiers une manifestation devant la préfecture de la Vienne suivie d'une animation autour du jeu « parcours de migrants » en taille réelle à l'Îlot Tison. Cette mobilisation a permis de faire se rejoindre la lutte des livreurs à vélo de Poitiers et celle contre la création d'un local de rétention. Les livreurs ont été les animateurs du jeu, incarnant les différents intervenants qui jalonnent le parcours chaotique des personnes en quête d'un titre de séjour.

La mobilisation contre le local de rétention de Rouillé a été fortement médiatisée et a permis d'entretenir le contre-discours sur la nature de l'enfermement en rétention, ses risques et les voix qui dénoncent cet enfermement administratif.

La mobilisation contre le local de rétention de Rouillé a été fortement médiatisée et a permis d'entretenir le contre-discours sur la nature de l'enfermement en rétention, ses risques et les voix qui dénoncent cet enfermement administratif.

Mobilisations contre le LRA de Rouillé Local de Rétention Administrative

Balade à vélo revendicative
05-04
Halles, Rouillé
→ 10h30

10h30 → Préparation au départ et prise de parole rapide
11h → Départ de la balade
13h → Repas partagé aux halles de Rouillé, ramenez vos casse-croûtes !

<https://ehng.it/h7VkwphIRh>

Manifestation en soutien au collectif des livreurs sans papiers
Et aussi • 22 mars ↘ Poste hôtel de ville, Poitiers → 10h

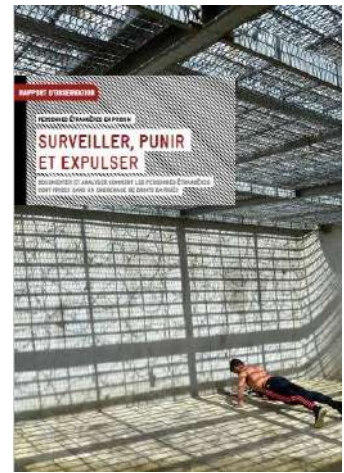
Ce combat fait écho à des luttes du même ordre en cours à Nantes, Dijon, Béziers, Bordeaux contre l'ouverture de nouveaux centres de rétention. Dans notre région Centre-Ouest elle faisait écho à la mobilisation contre le centre de rétention d'Olivet mené depuis 2019.

Début 2026 le projet de création du local de rétention à Rouillé a été annoncé comme abandonné. Une victoire à laquelle la mobilisation collective a contribué en s'évertuant à ne pas laisser dans l'ombre ce projet mortifère.

Interventions dans les lieux de détention

Les groupes locaux de Poitiers, Deux Sèvres et Tours interviennent au sein des lieux de détention auprès des personnes étrangères incarcérées.

Ces interventions sont centrées autour de la situation administrative des personnes détenues. Être incarcéré n'est pas en soi un motif d'absence de droit au séjour. Cependant, le droit de séjour et le droit d'asile de ces personnes sont très régulièrement remis en cause notamment sur la base de leur condamnation.



Les modalités et fréquences d'intervention sont différentes entre les groupes.

A Poitiers, 2 bénévoles du groupe local interviennent 1 fois par mois. Ces interventions sont issues de sollicitations qui nous sont remontées par le service pénitentiaire d'insertion et de probation ou nous parviennent parfois par courrier de détenus.

A Tours, 2 bénévoles interviennent à la maison d'arrêt. La fréquence de présence est hebdomadaire.

A Niort, la présence de La Cimade a été formalisée fin 2024 et il a été convenu que cette présence interviendrait sur sollicitation des agents du service pénitentiaire d'insertion et de probation.

Dans ce cadre plusieurs types d'actions peuvent être mis en œuvre par les équipes de La Cimade :

Analyser la situation des personnes au regard de leur droit de séjour et d'asile afin de définir avec elles quels sont les motifs de droit qu'elles peuvent mobiliser.

Aider à la construction d'un dossier de demande de titre de séjour. La constitution des dossiers de demande de titre est rendue beaucoup plus complexe du fait de l'incarcération.

Informers et contribuer à l'accès au recours contre des mesures d'éloignement prises. Si les avocats sont les acteurs clefs de ces recours, la Cimade permet souvent l'accès effectif à ce droit.

Les évolutions légales, et notamment la loi de janvier 2024, ont encore restreint les possibilités d'accès aux droits des personnes étrangères incarcérées.

Dans ce contexte, si des possibilités existent toujours de faire valoir ses droits minimum les restrictions légales rendent de plus en plus minimes ces possibilités y compris de personnes présentes en France depuis plusieurs décennies et disposant d'attaches familiales très fortes en France.

ACTIONS DE SENSIBILISATION

Un des objectifs de La Cimade est de lutter contre les préjugés et les caricatures qui se diffusent dans les discours publics et privés. Pour ce faire, nous faisons vivre notre parole dans l'espace public, lors d'interventions dans des établissements scolaires ou de séances de cinéma.

Des actions de sensibilisation tout au long de l'année

Les sujets liés aux migrations font régulièrement les gros titres des médias et sont au cœur de discours politiques porteurs de caricatures, de fausses informations alimentant la xénophobie et les discriminations.

Tout au long de l'année les groupes locaux de La Cimade interviennent auprès du public à travers des actions qu'ils portent seuls ou en collectif inter associatifs.

Un espace commun créé depuis 2012 par La Cimade : le festival Migrant Scène.

Se déroulant de mi-novembre à mi-décembre c'est un temps fort porté par La Cimade qui permet à l'ensemble des groupes locaux d'inscrire des actions de sensibilisation dans un moment commun à notre association.

Des outils sont créés par la coordination nationale sensibilisation de La Cimade et mis à disposition de l'ensemble du mouvement : site internet dédié, éléments graphiques, sélection de films, expositions...

Des animations qui permettent de diversifier les modalités d'action

La Cimade développe des outils de sensibilisation à destination de différents types de publics et de contextes d'intervention. Ces outils d'animation sont pris en main par les groupes locaux et parfois adaptés aux besoins.

Ce fut le cas du jeu « parcours de migrant·e·s ». Ce jeu créé par La Cimade est au départ un jeu de plateau où les participants apprennent les étapes et difficultés qui se dressent sur le chemin des personnes étrangères pour arriver en France et accéder à un droit de séjour.

Il y a plusieurs années la région a développé une version « taille réelle » de ce jeu. Ce jeu de rôle est parfaitement adapté à des animations à destination des scolaires mais également du grand public.



En 2025, de nombreux évènements ont été portés par les groupes locaux de la région Centre-Ouest tout au long de l'année.

ANIMATIONS

Melle, 19/02 : participation à la mobilisation inter associative « Jeu du monde »

Loches, 24/02 : animation du jeu « parcours migrant » en taille réelle auprès des lycéens

Loches, 03/03 : animation du jeu « parcours migrant » en taille réelle auprès des lycéens

Poilly lez Gien, 11/03 : intervention au collège Les Clorisseaux

Rouillé, 05/04 : Manifestation à vélo contre le projet de local de rétention

Surgères, 14/04 : animation du jeu « parcours migrant » en taille réelle auprès des lycéen du Lycée d'Aunis

Poitiers, 24/06 : animation du jeu « parcours migrant » en taille réelle à l'Ilot Tison avec le collectif de livreurs à vélo de Poitiers

Niort, 28/06 : animation d'un porteur de parole dans les rues de Niort

Tours, 03/11 : animation du jeu « parcours Migrant » taille réelle

Melle, 06/11 : Animation jeu parcours migrants taille réelle lycée Desfontaines

Tours, 08/12 : animation du jeu « Parcours Migrant » en taille réelle auprès des usagers du restaurant social

Niort, 11/12 : animation du jeu « parcours migrant » en taille réelle auprès des scolaires.

Tours, 08/12 : animation du jeu « Parcours Migrant » en taille réelle auprès des agents du CCAS de Tours

Tours, 18/12 : animation autour des préjugés auprès des usagers du centre d'hébergement Paul Bert



SPECTACLES - SOIRÉES FESTIVES - CONFÉRENCES

Rouillé, 18/01 : soirée d'information et de sensibilisation sur le projet de création du local de rétention de Rouillé

Orléans, 20/01 : mobilisation contre l'ouverture du Centre de rétention d'Olivet

Vierzon, 08/03 : spectacle « C'est pas par plaisir qu'ils et elles voyagent » de la troupe A côté de chez nous

Bordeaux, 24 et 25 août : université d'été des mouvements sociaux et des solidarités, intervention sur la création de lieu de rétention et de la mobilisation pour la régularisation des livreurs de Poitiers

Niort, 18/10 : intervention théâtrale dans l'espace public dans le cadre de la campagne régularisation portée par La Cimade.

La Borne, 22/11 : spectacle « né quelque part » de Mathieu BARBANCES et chorale du Cri du samedi de Morogues

Peyrelevade, 22/11 : soirée festive d'ici et d'ailleurs avec repas partagé et DJ

Niort, 27/11 : concert de Camel A au théâtre Jean Richard

Tarnac, 29/11 : atelier de danse pizzica, repas ivoirien, bal trad ITALIEN avec Alberti SONORI

Bugeat, 07/12 : repas du monde

La Souterraine, 13/12 : Libres ! Scène de soutien aux personnes migrantes, animations pour enfants, stands, cabaret des libertés, concerts...

Niort, 18/12 : théâtre de rue « animaux en libertés »

Royan, 19/12 : intervention sur les sujets migrations et préjugés auprès des bénévoles de l'ACAT de Royan



PROJECTION-DÉBATS

Saint Florent sur Cher, 27/01 : « Le chant des vivants » de Cécile ALLEGRA

Rouillé, 15/02 : « Je ne sais pas où vous serez demain » d'Emmanuel ROY

Melle, 15/03 : « Je ne sais pas où vous serez demain » d'Emmanuel ROY

Poitiers, 21/03 : « l'histoire de Souleyman » de Boris LOJKINE

Bourges, 09/05 et 16/05 : « Soudan, souviens-toi » de Hind MEDDEB

Bourges, 20/06 : « le chant des vivants » de Cécile ALLEGRA



Bourges, 04/09 : « I am the future » de Rachel CISINSKI

Tours, 18/09 : « I am the future » de Rachel CISINSKI

Bourges, 26/09 : « Issa » de Idir SERGHINE

Tours, 09/10 : « Je ne sais pas où vous serez demain »
d'Emmanuel ROY

Bourges, 14/11 : « devant, contrechamps de la rétention »
d'Annik REDOLFI

Tarnac, 15/11 : « un village de résistance » de Catherine
CATELLA et Su AIELLO

Eymoutiers, 18/11 : « I am the future » de Rachel
CISINSKI

Melle, 19/11 : « Save our souls » de Jean Baptiste BONNET

Vierzon, 27/11 : « Au pays de nos frères » de Raha AMIRFAZLI ET Alireza GHASEMI

Poitiers, 28/11 : « Tout va bien » de Thomas ELLIS auprès de scolaires

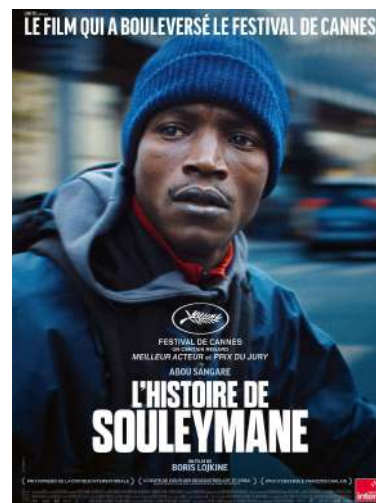
Saint Amant Montrond, 27/11 : « Au pays de nos frères » de Raha AMIRFAZLI et
Alireza GHASEMI

Égletons, 03/12 : « l'histoire de Souleyman » de Boris LOJKINE

La Souterraine, 04/12 : « l'histoire de Souleyman » de Boris LOJKINE

Saint Florent sur Cher, 04/12 : « Et la vie va... » d'Abraham SEGAL

Peyrat le Château, 05/12 : « Nouveau monde » de Vincent CAPELLO



EXPOSITIONS

Orléans du 11/01 au 8/03 exposition « ici c'est l'enfer » et
« déconstruire les préjugés » au temple protestant
d'Orléans

Poilly lez Gien, 11/03 : exposition « lutter contre les
préjugés » au collège Les Clorisseaux

Bourges du 14 au 15 mai : exposition « Migrant Je » au
centre social Rosa Parks.

Melle, du 22/11 au 20/12 : exposition « refuser la violence
aux frontières » à la médiathèque de Melle

Peyrelevade, du 01/12 au 31/12 : exposition « refuser la
violence aux frontières » à la maison des associations



APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

La Cimade a développé les actions d'apprentissage du français dans un nombre croissant de groupes locaux. Cette action fut déjà portée par La Cimade dans les années 70 et se développent aujourd'hui dans un nombre croissant de groupes locaux. Si des cours de français sont permis et financé pour les personnes disposant pour la 1ère fois d'un titre de séjour, l'enseignement du français n'est pas prévu pour les personnes étrangères en cours de demande d'asile ou ne disposant pas de titre de séjour. De plus la réforme 2024 accroît très fortement les exigences de niveau de français pour les personnes sollicitant un titre de longue durée.

C'est dans ce contexte et à destination de ces personnes que les cours de français sont proposés par les groupes locaux de La Cimade.

Dans la région Centre-Ouest, 4 groupes locaux s'investissent sur cette activité : Peyrelevade, Eymoutiers, Poitiers et Bourges.

Groupe local de Poitiers :

Deux bénévoles animent deux ateliers d'une heure et demie à deux heures chacun à destination de 18 apprenants en 2025 répartis en groupes de niveaux. Les bénévoles sont régulièrement aidées par d'autres bénévoles et/ou des stagiaires de Sciences Po accueillis par le groupe local. Un premier groupe est composé de personnes débutantes, le deuxième de personnes plus avancées dans l'apprentissage du français.



Les participants sont en attente de demande du droit d'asile ou des personnes n'ayant aucun titre de séjour. Le nombre de participants est extrêmement fluctuant car certains trouvent parfois un travail ou ont des obligations liées à leur situation administrative. Les bénévoles rencontrent des difficultés à gérer des niveaux hétérogènes dans le groupe des débutants. Pour certains, le besoin se situe plutôt au niveau de l'alphabétisation. Mais chacune ressent une grande satisfaction à voir les groupes progresser et il est extrêmement intéressant pour les bénévoles de s'ouvrir à d'autres cultures.

Groupe local de Peyrelevade :

3 bénévoles du groupe dispensent des cours de français langue étrangère en s'organisant afin que les apprenants puissent monter en compétence selon leur niveau. Le public accueilli est essentiellement issu du CADA de Peyrelevade, des demandeurs d'asile ne pouvant prétendre à des dispositifs de cours de français

pilotés par l'OFII. 7 à 20 personnes suivent les cours répartis en 3 niveaux : débutants, intermédiaires et avancé.

Ces cours ont lieu une fois par semaine sur une après-midi à Peyrelevade, complété par un cours à Bugeat. Certains cours peuvent avoir pour objectif de préparer les personnes à des passage de diplôme (niveau A2 ou B1). Enfin, les groupes d'apprenants ont été associés à la mise en œuvre des actions de sensibilisation et de convivialité portés par le groupe de Peyrelevade comme le repas partagé lors du festival Migrant Scène à Peyrelevade le 22 novembre 2025. Cette dynamique collective se poursuivra en 2026 avec plusieurs activités conviviales et ludiques.

Groupe d'Eymoutiers :

Depuis plusieurs année le groupe local d'Eymoutiers se mobilise pour mettre en œuvre des cours de français. Ces cours sont destinés pour la majorité à des personnes hébergées dans le Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile d'Eymoutiers.

5 bénévoles animent ces cours réunissant en 2025 une vingtaine de personnes Le groupe organise 3 groupes de niveau ainsi qu'un groupe d'alphabétisation à destination des personnes qui n'ont pas été scolarisées dans leur pays d'origine. Des échanges ont lieu avec le collège qui lui aussi organise des cours de français à destination des parents.

Groupe local de Bourges :

En septembre 2025 le groupe local de Bourges a initié des ateliers de français. Ces ateliers de français ont lieu dans une salle municipale deux matinées par semaine pour les personnes de niveau A1 et une après-midi par semaine au Centre Social pour l'atelier d'alphabétisation. A partir de décembre, a été commencé un atelier niveau A2, les lundis soir et à partir du mois de mars, de niveau B1.

Les ateliers sont animés par de 2 à 4 bénévoles et ils comptent de 4 à 12 participant.es selon le niveau. Des réunions des ateliers de français de Bourges sont organisées tous les 2 mois avec la participation d'associations de Bourges comme le Tourne Livres, C'est Possible Autrement ou nationales comme les restos du cœur et le secours catholique. En 2026 sera organisée des sorties pour connaître le territoire : la Médiathèque, les Marais de Bourges et le Printemps de Bourges.

SOUTIEN AU MOUVEMENT, RESSOURCES ET FORMATIONS

SOUTIEN INTERNE : suivi, formation, outils et ressources

La Cimade est une association organisée afin que l'ensemble du mouvement puisse bénéficier et contribuer aux ressources développées au niveau local, régional et national.

Soutien des pôles nationaux thématiques

Nous développons depuis de nombreuses années une expertise sur les sujets complexes et mouvants des droits des personnes étrangères. Cette expertise est permise par l'organisation de notre association entre niveaux locaux, régionaux et national.

Ainsi, les connaissances sont nourries en permanence par le travail des pôles nationaux de La Cimade au siège en interaction avec les régions qui chaque jour sont au contact avec les personnes au sein des permanences, des échanges avec d'autres organisations locales, des travailleurs sociaux, etc...

Lorsque des difficultés particulières se font jour localement le dialogue entre pôles nationaux, échelons régionaux et groupes locaux permet d'allier les niveaux d'expertises et de connaissances juridiques, administratives et institutionnelles.

Pour permettre des échanges réguliers entre les différents groupes locaux de La Cimade sur les thématiques, des listes mails nationales d'échanges sont mises en place et gérées par les salarié·e·s des pôles nationaux. Elles permettent des mutualisations d'expériences et de poser des questions auxquelles les bénévoles et salarié·e·s inscrit·e·s peuvent répondre et mentionner des initiatives menées localement ou régionalement.

Soutien régional

Le niveau régional est un vis-à-vis des bénévoles des groupes locaux dans leurs activités d'information aux droits des personnes. Le salarié délégué national en région est sollicité lorsque des questions d'ordre juridique, stratégique ou politique se posent et ainsi apporte un soutien aux groupes locaux.

Des formations internes locales sont organisées et dispensées par le salarié en région. Ce peuvent être des formations à destination des bénévoles nouvellement arrivé·e·s ou des formations plus spécifiques à la demande des groupes locaux.

En 2025, des journées de formations internes ont été réalisées auprès des groupes locaux de la région :

11 janvier, Orléans (« droit de séjour et droit de travail »)

13 février, Poitiers, journée régionale « prison »

23-25 juin, formation régionale visio (« droit de séjour »)

20 septembre, Tours (« droit de séjour »)

15 novembre, Poitiers (« droit de séjour »)

25 novembre, Blois (« droit de séjour et droit de travail »)

Des outils et ressources

Enfin, les pôles nationaux produisent un très grand nombre de ressources clefs sur les thèmes des droits de séjour, d'asile, des jeunes isolés, des mesures d'enfermement, etc... Ces documents internes sont accessibles via **une plateforme commune : Cimadoc's**. Cet espace permet une mise à disposition interne à l'ensemble des bénévoles de l'association de documents d'analyses et de décryptages tant juridiques que politiques.

Au-delà des aspects liés à la production, la diffusion et l'appropriation des très nombreuses ressources internes, **la communication interne au sein de notre association** permet une fluidité des échanges tout en organisant ces interactions au sein de notre association de plus de 2500 bénévoles et salarié.e.s. C'est un enjeu déterminant pour que notre association soit pleinement inscrite dans une dynamique collective (cf. partie « vie associative » p.3).

FORMATIONS ET RESSOURCES AUPRÈS DES ACTEURS DU TERRITOIRE

La Cimade est reconnue pour ses compétences dans les domaines du droit des personnes étrangères. De ce fait, nous sommes sollicités quotidiennement par des travailleurs sociaux ou des associations pour des conseils et analyses de situation de personnes qu'elles accompagnent.

Agréée organisme de formation, la Cimade dispose de nombreux outils pour diffuser l'information. C'est dans ce cadre qu'il y a quelques années notre région Centre-Ouest a développé et structuré une offre de formation à destination des structures d'accompagnement social.

En 2025, 17 journées de formations ont été réalisées soit plus de 110 personnes formées :

Agents du Conseil départemental du Loir-et-Cher (droit de séjour et d'asile, 3 journées)

Agents du Conseil départemental de la Vienne (droit de séjour et d'asile, 2 journées)

Agents du CCAS de Tours (droit de séjour et d'asile, 2 journées)

Agents du CCAS de La Rochelle (droit de séjour et d'asile, 2 journées)

Travailleurs sociaux de l'association entraide et Solidarité de Tours (jeunes isolés, 2 journées)

Agent du programme de réussite éducative de Tours (droit de séjour et d'asile, 1 journée)

Bénévoles de l'association CRIA 41 (droit de séjour et d'asile, 1 journée)

Adhérent du CREPI 45 (droit de séjour et droit au travail, 1 journée)

Bénévoles du Collectif Action Solidaire de La Rochelle (droit de séjour et d'asile, 2 journées)

Bénévoles de l'association Être et savoir de Thouars (droit de séjour et d'asile, 1 journée)

A ces formations à destination des travailleurs sociaux et des bénévoles d'associations s'ajoutent des interventions réalisées auprès des étudiants :

Institut régional du travail social du Poitou-Charentes (2 interventions de 3h)

Licence professionnelle accompagnement social de l'Université de Poitiers (3 interventions de 3h).

FINANCEMENT

La Cimade fonctionne sur la base d'une solidarité interne des groupes et des régions. Les dons faits à La Cimade, nationalement, régionalement comme localement permettent à notre association de financer nos actions à tous les niveaux. **Le compte de résultat de l'ensemble de la région Centre-Ouest (groupes locaux et coordination régionale) a été en 2025 de 110 647 euros.**

Ressources de La Cimade en région Centre-Ouest

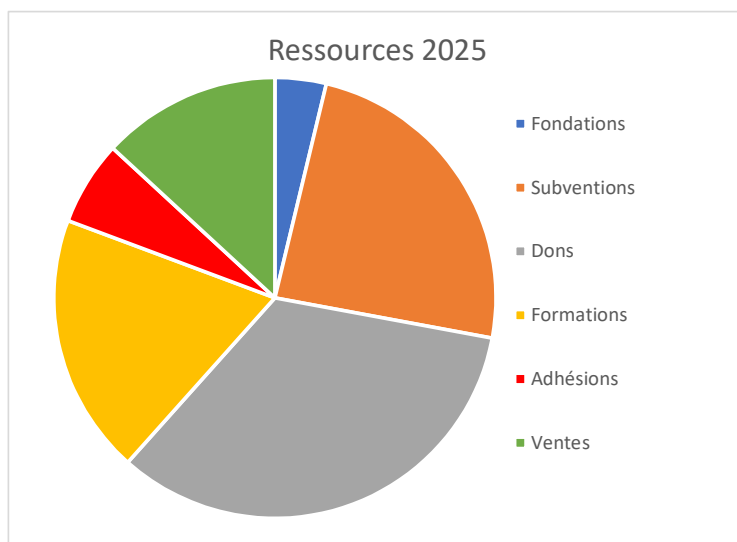
Une ressource essentielle de notre région a été **les dons de particuliers** faits à La Cimade, ce sont eux qui nous permettent de financer une part de nos actions et par ailleurs de garantir une indépendance dans notre parole publique.

Les subventions, notamment des collectivités territoriales, sont également des ressources indispensables au financement de notre association.

Depuis plusieurs années **les ventes de prestations de formations extérieures sur les droits de séjour et d'asile** constituent une part importante de nos ressources.

Enfin, **les ventes locales** de produits de La Cimade et **les adhésions** permettent le financement de nos activités.

Les institutions qui ont soutenu nos actions :



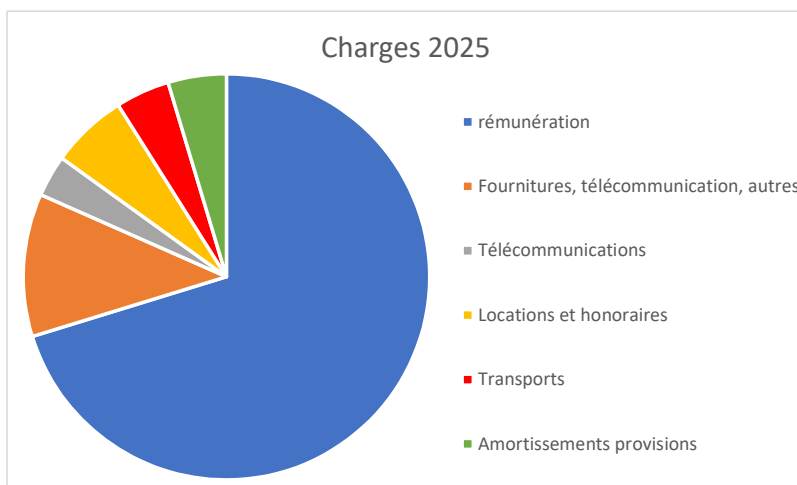
Dépenses de La Cimade en région Centre-Ouest

La Cimade nécessite des moyens humains et matériels pour pouvoir fonctionner.

Que ce soit en termes matériels ou de ressources humaines, ces besoins représentent des coûts liés aux actions et à la vie associative d'une organisation qui se veut dynamique et collective.

Les **frais de personnel** liés au délégué national en région salarié représentent le premier poste de dépense régional.

Les **fournitures, achats, frais de télécommunication, location et le matériel** nécessaire aux activités des groupes locaux et de la délégation régionale forment le second poste. Enfin, viennent les **frais de transport inhérents à l'animation de la vie associative** des différents groupes locaux de la région.



PERSPECTIVES

2025 fut une année très riche en mobilisations pour les groupes locaux de La Cimade dans la région Centre-Ouest. Ces actions ont reposé sur la dynamique des groupes locaux, leur engagement constant et leur inclusion forte dans leur territoire d'intervention.

Alors que les perspectives politiques s'annoncent sombres dans les mois et années à venir, la détermination et l'analyse des équipiers et équipières de La Cimade seront nécessaires mais mises à rude épreuve.

Dans un contexte de montée des périls et de chute continue des potentialités de l'outil juridique à répondre seul à ces dangers, l'inventivité dont les groupes locaux de La Cimade sont capables sera un atout qu'il nous faudra cultiver et mutualiser au niveau régional comme national.

Au-delà des modalités d'action que sont l'information aux droits, les actions de sensibilisation ou les cours de français, deux enjeux seront au cœur des actions de demain :

L'articulation entre les luttes et les personnes étrangères. Ce sujet central devra se réfléchir dans la forme de nos actions et surtout dans la réflexion collective sur fond de notre place vis-à-vis des personnes : ni être à la place, ni être au-dessus, ni n'être qu'un « service » parmi d'autres... Cet équilibre instable, parfois inconfortable, nécessite un travail mutualisé, transmettre ces questionnements aux personnes qui désirent nous rejoindre... Nous ne partons pas de rien : La Cimade, dans son histoire comme dans son actualité, dispose de ressources et d'expériences pour mener cette réflexion et la concrétiser.

L'articulation avec les autres acteurs du territoire. Générer des actions collectives est un défi qui ne se réalise pas par des déclarations mais se construit. Au cœur de ce sujet sont les questions de la place de La Cimade dans la cité, de sa connaissance des autres acteurs du territoire forgée au cours des luttes communes mais aussi de moments d'échanges sur le fond des sujets. Garder nos valeurs fondamentales, savoir expliquer et défendre nos positions politiques collectives tout en s'ouvrant aux autres sont des conditions nécessaires à cet objectif... Dans les temps à venir, cet enjeu sera local mais aussi régional et national.

Ces défis devront être relevés dans une situation de fragilité des associations, La Cimade ne faisant pas exception. Résoudre les difficultés financières de notre association et continuer à étendre notre implication dans les luttes sont deux défis qu'il nous faudra mener de front. Le thème de notre assemblée régionale 2026 « résister et inventer » pose bien les enjeux qui sont les nôtres en 2026 et au-delà.